

n°22

Date de publication
17 juillet 2019

Date d'observation
16 juillet 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Mais
 - Stade floraison mâle atteint sur la moitié des parcelles observées.
 - Pyrale : diminution du nombre de captures des papillons ; des pontes écloses ont été observées.
 - Heliothis : poursuite du vol.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

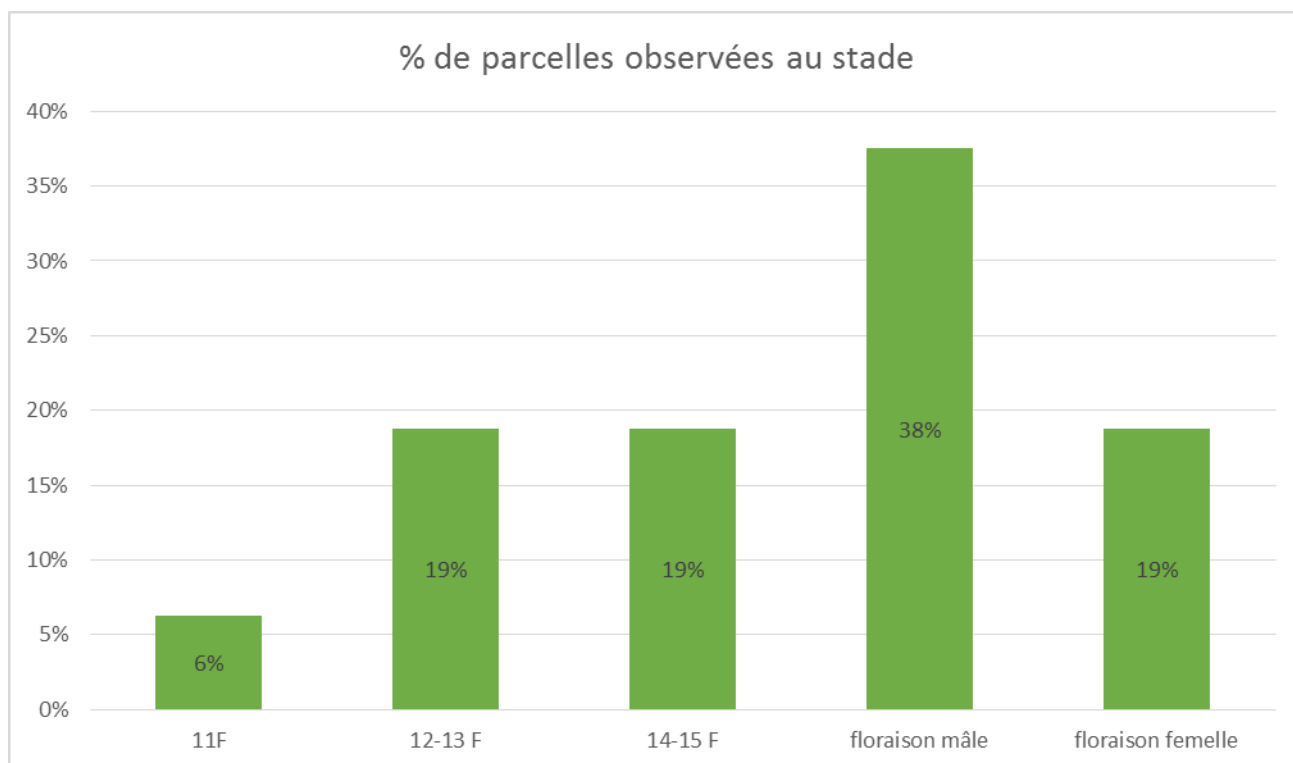


Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 16 des 24 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (7 dans l'Allier et 9 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

La moitié des parcelles a atteint ou dépassé le stade floraison mâle.



Ravageurs

- **Pyrale**

Observations : le vol de pyrale se poursuit mais le nombre de captures diminue, avec 6 captures au total sur 12 pièges relevés cette semaine. 4% de pieds avec pontes écloses ont été observés dans une parcelle à Beaumont-les-Randan.

Le pic de pontes et le pic de larves ont été dépassés selon le modèle de l'INRA pour les 4 stations suivies.



Photo 1 : pontes de pyrale

- **Héliothis**

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 2).



Photo 2 : Chenille d'héliothis

Piégeage/Observations : 2 pièges dans le Puy-de-Dôme (Le Broc et Villeneuve les Cerfs) ont permis de capturer chacun 6 papillons cette semaine.

Analyse de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des soies et de fortes températures est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

Nous rentrons dans la période de sensibilité des maïs avec la sortie des soies dans les parcelles les plus avancées.



Autres ravageurs

Pas de signalement significatif.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

